

USAGES AUTORISÉS					
<b>RÉCRÉATION EXTÉRIEURE</b>					
R4 Espace de conservation naturelle					
BÂTIMENT PRINCIPAL					
NORMES DE DENSITÉ	Superficie maximale de plancher			Nombre de logements à l'hectare	
	Vente au détail		Administration	Minimal	Maximal
	Par établissement	Par bâtiment	Par bâtiment		
	AF-4 0 X x	0 m <sup>2</sup>	0 m <sup>2</sup>	0 m <sup>2</sup>	0 log/ha
STATIONNEMENT HORS RUE, CHARGEMENT OU DÉCHARGEMENT DES VÉHICULES					
<b>TYPE</b>					
Général					
ENSEIGNE					
<b>TYPE</b>					
Type 1 Général					